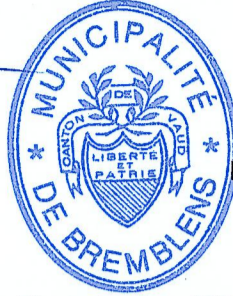


187289

COMMUNE DE BREMBLENS  
PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Approuvé par la Municipalité de Bremblens dans sa séance du 27 août 2024

Le Syndic : Yves CORNU



La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Soumis à l'enquête publique du 28 septembre 2024 au 27 octobre 2024

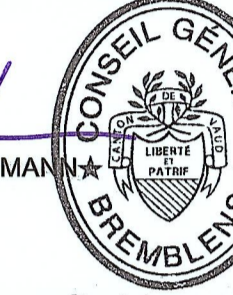
Le Syndic : Yves CORNU



La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Adopté par le Conseil communal de Bremblens dans sa séance du 25.03.2025

Le Président : Stéphane MÜHLEMAN



La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le 17 NOV. 2025

La Cheffe du Département :



Entrée en vigueur, le 17 NOV. 2025

CE4 valotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, le 23 septembre 2025  
rue de Bourg 28 1003 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@ce4partners.ch  
17003 MD DG VL Bremblens / 17003 révision PGA / 05 plans / 17003 projet PA v18\_approbation.vwx

LÉGENDE

échelle 1:5'000

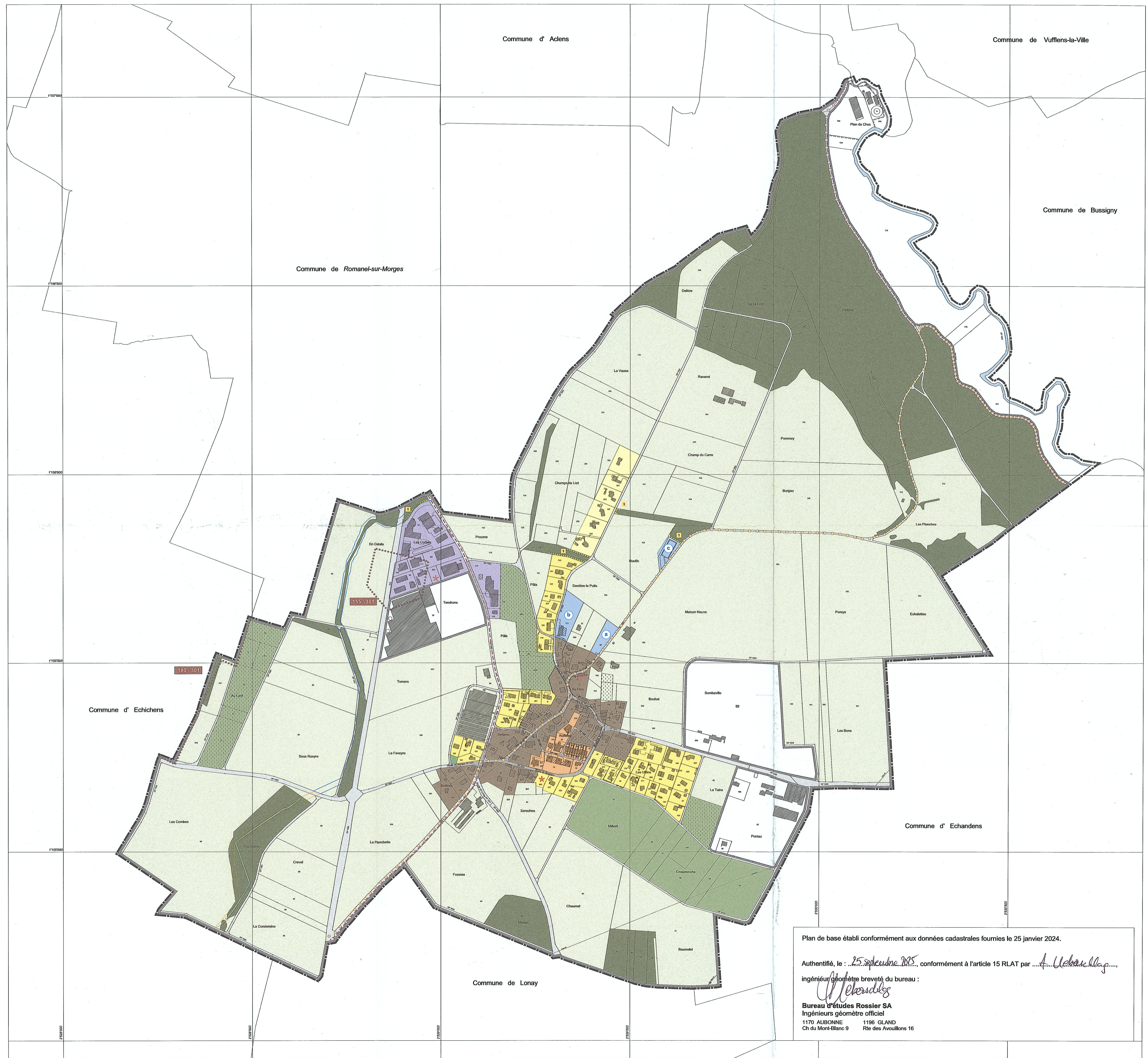
- limite du territoire communal
- périmètre du plan d'affectation communal
- zone centrale 15 LAT (voir plan de détail "zone centrale 15 LAT")
- zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - A
- zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - B
- zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - C
- zone d'activités économiques 15 LAT
- zone affectée à des besoins publics 15 LAT
- a secteur "Terrains de Sport" b secteur "Derrière Le Puits" c secteur "Cimetière"
- zone agricole 16 LAT
- zone viticole 16 LAT
- zone de verdure 15 LAT - A
- zone de verdure 15 LAT - B
- zone de desserte 15 LAT
- zone de desserte 18 LAT
- zone des eaux 17 LAT
- lisière selon constatation de la nature forestière du 14.02.2024 et limite des 10 m à la forêt (voir plan de constatation de la nature forestière, échelle 1:1'000)
- parcelle concernée par la disponibilité des terrains

Espace réservé aux eaux selon OEaux art.41, a et c

- largeur 12.00 m, tracé indicatif
- largeur 14.50 m, tracé indicatif

A titre indicatif

- aire forestière 18 LAT
- région archéologique
- n° 155 / 301 "EsMalades" n° 180 / 301 "Mont-Chuet"
- objet classé monument historique (MH)
- voie de communication historique d'importance nationale (IVS) avec substance
- itinéraire de randonnée pédestre
- itinéraire SuisseMobile à vélo n°5



Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies le 25 janvier 2024.

Authentifié, le : 25 septembre 2025, conformément à l'article 15 RLAT par : *[Signature]*

ingénieur géomètre breveté du bureau :

*[Signature]*

**Bureau d'études Rossier SA**  
Ingénieurs géomètres officiels

1170 ALBONNE 1196 GLAND  
Ch du Mont-Blanc 9 Rte des Avouillons 16